

# Association « Convention des entreprises pour le climat »

Siège social : Impasse du Bonheur 63160 BILLOM

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

### AJC AUDIT

48 bis rue Jean de la Fontaine – 33 200 BORDEAUX – TÉLÉPHONE : +33 (0)5 47 29 74 65

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES GRANDE AQUITAINE

CAPITAL DE 7622 euros – SIRET 410 417 729 00036 – APE 6920Z

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Association Convention des Entreprises pour le Climat (CEC)

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

À l'Assemblée Générale de l'association Convention des Entreprises pour le Climat (CEC).

## 1. OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. FONDEMENT DE L'OPINION

---

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## 3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

#### **5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société <sup>Erreur ! Signet non défini.</sup> à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 13/06/2024

Le Commissaire aux Comptes

---

AJC AUDIT

Magali PAVLOVSKY

---

**Bilan Actif**

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	20 000		20 000	
Autres titres immobilisés	153		153	
Prêts				40 000
Autres immobilisations financières	850		850	
<b>TOTAL I</b>	<b>21 003</b>		<b>21 003</b>	<b>40 000</b>
Comptes de liaison <b>II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 800		5 800	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	135 763		135 763	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 350 238		1 350 238	408 756
Charges constatées d'avance	5 049		5 049	
<b>TOTAL III</b>	<b>1 496 851</b>		<b>1 496 851</b>	<b>408 756</b>
Frais d'émission des emprunts <b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations <b>V</b>				
Écarts de conversion actif <b>VI</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 517 853</b>		<b>1 517 853</b>	<b>448 756</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	44 099	
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	379 493	379 493
Excédent ou déficit de l'exercice	293 895	44 099
<b>Situation nette</b>	<b>717 487</b>	<b>423 592</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>717 487</b>	<b>423 592</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL III</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		16 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 092	9 164
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	634 275	
<b>TOTAL V</b>	<b>800 367</b>	<b>25 164</b>
Écarts de conversion passif	<b>VI</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 517 853</b>	<b>448 756</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	799 004	72 055
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	57 540	1 500
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	349 890	67 500
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 155 596	609 332
Mécénats	120 000	5 100
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 845	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
<b>TOTAL I</b>	<b>3 490 875</b>	<b>755 487</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 166 337	711 389
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	15 292	
Charges sociales	350	
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
<b>TOTAL II</b>	<b>3 181 980</b>	<b>711 389</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>308 895</b>	<b>44 099</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>		
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>308 895</b>	<b>44 099</b>

**Compte de résultat (Suite)**

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	15 000	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>15 000</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-15 000</b>	
Participation des salariés aux résultats <b>VII</b>		
Impôts sur les bénéfices <b>VIII</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>3 490 875</b>	<b>755 487</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>3 196 980</b>	<b>711 389</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>293 895</b>	<b>44 099</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	27 337	
Prestations en nature	33 199	
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>60 536</b>	
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	27 337	
Prestations en nature	33 199	
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>60 536</b>	



## Annexe

# Règles et méthodes comptables

## Généralités

Objet social de l'Association : La présente Association a pour objet de contribuer à ce que le monde économique réussisse sa métamorphose écologique, le plus rapidement et le plus profondément possible, pour rendre irrésistible la bascule de l'économie extractive vers l'économie régénérative.

- En faisant bouger les lignes au-delà des postures habituelles, via des effets dominos et des passages à l'échelle,
- En rassemblant celles et ceux qui sont convaincus que les entreprises jouent un rôle essentiel dans la société, qu'elles ont donc une responsabilité historique vis-à-vis de la transition écologique, mais qu'aujourd'hui, elles fournissent des efforts bien trop timides par rapport à l'ampleur des enjeux,
- En s'appuyant sur les apprentissages du premier parcours, fondateur de la première « Convention Entreprises Climat » 2021-2022, organiser sa résonance et sa démultiplication afin de permettre la mise en place d'actions concrètes et d'aboutir à des résultats tangibles en matière de protection de l'environnement naturel,
- En proposant une CEC Academy pour favoriser ces apprentissages en direction des opérateurs des CEC territoriales et internationales (dites « CECx »),
- En développant une activité de plaidoyer politique en direction des pouvoirs publics, en France et à l'étranger, - En encourageant et en facilitant, chaque fois que cela est possible, la création de parcours de CEC territoriales et thématiques ou sectorielles en France et à l'étranger,
- En favorisant le développement et le fonctionnement de la CEC via la création d'établissements secondaires et la mise en place de partenariats en France et à l'international,
- En défendant l'intérêt collectif de ses membres au soutien de la mission de la CEC consistant à rendre irrésistible la bascule d'une économie extractive vers une économie régénérative avant 2030.

Pour atteindre ses objectifs, l'Association propose :

- D'organiser des parcours pédagogiques apprenant/agissant destinés aux dirigeants d'entreprise afin de leur faire prendre conscience de l'urgence environnementale (climat, biodiversité, pollution),
- D'organiser la formation professionnelle de ses membres ou de tiers,
- D'organiser des manifestations exceptionnelles sous forme de forums, cycles de conférence, des stages, des colloques, des journées d'études, des congrès, et toutes autres manifestations,
- De publier des dossiers, rapports, études, bulletins d'information, revues et documents pédagogiques, etc,
- De rechercher la coopération et de développer des partenariats de toute nature avec les organismes de droit public ou privé susceptibles de l'aider à réaliser son objet statutaire ou ayant des buts similaires,
- En tant que de besoin, de créer une ou plusieurs filiales pour l'exercice de ses activités lucratives ainsi qu'un fonds de dotation dont le but sera de promouvoir ses activités d'intérêt général,
- De créer des établissements secondaires pour développer son projet statutaire dans les territoires,
- De développer un site internet dédié à l'information du public,
- De mettre en œuvre tous les moyens qu'elle considère comme appropriés pour mener à bien ses missions statutaires.

## Annexe au bilan

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 517 853 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 293 895 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Faits caractéristiques

3 parcours réalisés sur 2023 : Consulting, Bassin Lyonnais et Alpes et 3 nouveaux parcours lancés fin 2023 : Nouvelle Aquitaine, Massif Central et Monde Financier.

### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2023, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives remettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Le dépôt en préfecture d'une déclaration préalable d'appel à la générosité publique a été effectué en date du 1er février 2024 valable pour la période allant du 1er février 2024 au 31 janvier 2025.

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions et des mécénats à recevoir.

### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 0 euro.

### Contributions volontaires en nature

En 2023, le bénévolat n'a pas fait l'objet d'une valorisation et c'est désormais un projet en cours de réalisation pour le prochain exercice comptable.

### Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

### Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2023 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 15 292 euros. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes :

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	15 292 euros	

Conformément au Code Général des Impôts (articles 261, 7, 1<sup>o</sup>d du CGI et 242C-1 de l'annexe II), l'entité rémunère 2 dirigeants sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion. A ce titre, la rémunération versée à ces dirigeants au cours de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élève à 14 414 euros.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
<b>TOTAL</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			20 000
- Titres immobilisés			153
Prêts et autres immobilisations financières	40 000		850
<b>TOTAL</b>	<b>40 000</b>		<b>21 003</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>40 000</b>		<b>21 003</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers				
Matériel : - De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations			20 000	
- Titres immobilisés			153	
Prêts et autres immobilisations financières		40 000	850	
<b>TOTAL</b>		<b>40 000</b>	<b>21 003</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>40 000</b>	<b>21 003</b>	

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	850		850
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	5 800	5 800	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	135 763	135 763	
Charges constatées d'avance	5 049	5 049	
<b>TOTAL</b>	<b>147 462</b>	<b>146 612</b>	<b>850</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	166 092	166 092		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autre organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	634 275	634 275		
<b>TOTAL</b>	<b>800 367</b>	<b>800 367</b>		

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 710	9 164
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>125 710</b>	<b>9 164</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	135 763	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>135 763</b>	

**Produits et charges constatés d'avance**

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	634 275	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>634 275</b>	

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	5 049	
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>5 049</b>	

## Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>Produits par origine</b>				
<b>Produits liés à la générosité du public</b>				
Cotisations sans contrepartie	797 864	797 864	72 055	72 055
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	2 145 929	2 145 929	609 332	609 332
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats	123 500	123 500	5 100	5 100
Autres produits liés à la générosité du public				
<b>TOTAL I</b>	<b>3 067 293</b>	<b>3 067 293</b>	<b>686 487</b>	<b>686 487</b>
<b>Produits non liés à la générosité du public</b>				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	67 678		1 500	
<b>TOTAL II</b>	<b>67 678</b>		<b>1 500</b>	
Subventions et autres concours publics	III 349 890		67 500	
Reprises sur provisions et dépréciations	IV			
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V			
<b>TOTAL (I à V)</b>	<b>3 484 861</b>	<b>3 067 293</b>	<b>755 487</b>	<b>686 487</b>
<b>Charges par destinations</b>				
<b>Missions sociales</b>				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	2 663 995	2 663 995	420 304	420 304
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>TOTAL I</b>	<b>2 663 995</b>	<b>2 663 995</b>	<b>420 304</b>	<b>420 304</b>
<b>Frais de recherche de fonds</b>				
Frais d'appel à la générosité du public	56 680	56 680	10 256	10 256
Frais de recherche d'autres ressources	110 255		120 279	
<b>TOTAL II</b>	<b>166 935</b>	<b>56 680</b>	<b>130 535</b>	<b>10 256</b>
Frais de fonctionnement	III 360 036	360 036	160 550	160 550
Dotations aux provisions et dépréciations	IV			
Impôt sur les bénéfices	V			
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI			
<b>TOTAL (I à VI)</b>	<b>3 190 966</b>	<b>3 080 711</b>	<b>711 389</b>	<b>591 110</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>293 895</b>	<b>-13 418</b>	<b>44 098</b>	<b>95 377</b>



**Compte de résultat par origine et destination (Suite)**

Contributions volontaires en nature	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>Produits par origines</b>				
<b>Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature	33 199			
Dons en nature	27 337			
<b>TOTAL I</b>	<b>60 536</b>			
Contributions volontaires non liées à la générosité du public <b>II</b>				
<b>Concours publics en nature</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL (I + II + III)</b>	<b>60 536</b>			
<b>Charges par destinations</b>				
<b>Contributions volontaires aux missions sociales</b>				
Réalisées en France	60 536			
Réalisées à l'étranger				
<b>TOTAL I</b>	<b>60 536</b>			
Contributions volontaires à la recherche de fonds <b>II</b>				
Contributions volontaires au fonctionnement <b>III</b>				
<b>TOTAL (I + II + III)</b>	<b>60 536</b>			

**Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2023	31/12/2022	Ressources par origine	31/12/2023	31/12/2022
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	797 864	72 055
Actions réalisées par l'organisme	2 663 995	420 304	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	2 145 929	609 332
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	123 500	5 100
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>TOTAL I</b>	<b>2 663 995</b>	<b>420 304</b>			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	56 680	10 256			
Frais de recherche d'autres ressources					
<b>TOTAL II</b>	<b>56 680</b>	<b>10 256</b>			
Frais de fonctionnement <b>III</b>	<b>360 036</b>	<b>160 550</b>			
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>3 080 711</b>	<b>591 110</b>	<b>TOTAL RESSOURCES I</b>	<b>3 067 293</b>	<b>686 487</b>
Dot. aux prov. et dépréciations <b>IV</b>			Rep. sur prov. et dépréciations <b>II</b>		
Reports en fonds dédiés de l'exercice <b>V</b>			Utilisat. des fonds dédiés anté. <b>III</b>		
Excédent de la génér. du public de l'ex.		95 378	Déficit de la génér. du public de l'ex.	13 418	
<b>TOTAL</b>	<b>3 080 711</b>	<b>686 488</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 080 711</b>	<b>686 487</b>

<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-13 418	95 378
(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>-13 418</b>	<b>95 378</b>

Contributions volontaires en nature	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	60 536		Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	33 199	
<b>TOTAL I</b>	<b>60 536</b>		Dons en nature	27 337	
Contributions volontaires à la recherche de fonds <b>II</b>					
Contributions volontaires au fonctionnement <b>III</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>60 536</b>		<b>TOTAL</b>	<b>60 536</b>	

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2023	31/12/2022
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
<b>Fonds dédiés en fin d'exercice</b>		

## Note sur Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER)

L'association **CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT** a décidé, à partir de l'exercice 2023, de présenter volontairement un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte d'emploi des ressources (CER).

Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CROD et du CER.

Cette note a pour objectif de présenter les modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'association.

### Définition des missions sociales (ou dépenses opérationnelles)

Conformément à ses statuts, l'Association a pour objet de contribuer à ce que le monde économique réussisse sa métamorphose écologique, le plus rapidement et le plus profondément possible, pour rendre irrésistible la bascule de l'économie extractive vers l'économie régénérative.

- En faisant bouger les lignes au-delà des postures habituelles, via des effets dominos et des passages à l'échelle,
- En rassemblant celles et ceux qui sont convaincus que les entreprises jouent un rôle essentiel dans la société, qu'elles ont donc une responsabilité historique vis-à-vis de la transition écologique, mais qu'aujourd'hui, elles fournissent des efforts bien trop timides par rapport à l'ampleur des enjeux,
- En s'appuyant sur les apprentissages du premier parcours, fondateur de la première « Convention Entreprises Climat » 2021-2022, organiser sa résonance et sa démultiplication afin de permettre la mise en place d'actions concrètes et d'aboutir à des résultats tangibles en matière de protection de l'environnement naturel,
- En proposant une CEC Academy pour favoriser ces apprentissages en direction des opérateurs des CEC territoriales et internationales (dites « CECx »),
- En développant une activité de plaidoyer politique en direction des pouvoirs publics, en France et à l'étranger, - En encourageant et en facilitant, chaque fois que cela est possible, la création de parcours de CEC territoriales et thématiques ou sectorielles en France et à l'étranger,
- En favorisant le développement et le fonctionnement de la CEC via la création d'établissements secondaires et la mise en place de partenariats en France et à l'international,
- En défendant l'intérêt collectif de ses membres au soutien de la mission de la CEC consistant à rendre irrésistible la bascule d'une économie extractive vers une économie régénérative avant 2030.

### Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent de :

- Cotisations participants et alumni sans contrepartie,
- Dons participants et particuliers, et mécénats.

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité du public.

Elles se composent notamment à ce jour :

- De subventions publiques,
- De financements de fondations privées et hors parcours,
- D'autres produits divers (facturations d'interventions, de conférences).

### **Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources**

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les coûts sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

Pour les missions sociales : coût des dépenses lié à la réalisation d'un parcours CEC (territorial et thématique) et les dépenses CEC des communs liée à la mission sociale (alumni, conférences, éducations...).

Pour les frais de recherche de fonds : coût des opérations d'appel à la générosité et de recherche de fonds privés : pôle "FSP" pour les fonds relevant de la générosité du public et pôle "Communication & Résonance" pour les fonds relevant de la générosité du public.

Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis des pôles "F&J", "Opération", "Dév", "RH" et les dépenses de gouvernance (Bureau, AG...).

### **Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public**

Les ressources ont été affectée de la façon suivante aux emplois :

Sont consommés en priorité les dons manuels, les subventions, les financements privés et le mécénat. Ces ressources permettent de financer en priorité les missions sociales puis les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

Les autres produits non liés à la générosité du public permettent également de financer les missions sociales.

### **Les immobilisations**

Pas d'immobilisations financées par les ressources issues de la générosité du public.

**Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat  
et du compte de résultat par origine et destination**

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens	27 337				27 337
Prestations de services	33 199				33 199
Personnel bénévole					
<b>TOTAL compte de résultat par origine et destination</b>	<b>60 536</b>				<b>60 536</b>

**Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice**

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		50 000	1 820		298 050	349 870
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>		<b>50 000</b>	<b>1 820</b>		<b>298 050</b>	<b>349 870</b>

## Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves		44 099			44 099
<i>- dont réserves des activités sociales et médico sociales</i>					
Report à nouveau	379 493				379 493
<i>- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales</i>					
Excédent ou déficit de l'exercice	44 099	-44 099	293 895		293 895
<i>- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales</i>					
<b>Situation nette</b>	<b>423 592</b>		<b>293 895</b>		<b>717 487</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>423 592</b>		<b>293 895</b>		<b>717 487</b>

---

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	3 600
Conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>3 600</b>



**Engagements financiers**

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier	
- Immobilier	
Autres engagements	
<b>TOTAL</b>	

Pas d'engagements financiers donnés

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
<b>TOTAL</b>	

Pas d'engagements financiers reçus